

LA PROCEDURE DU GAP

GROUPE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA PAROLE

G	comme	GROUPE
A	comme	ACCOMPAGNEMENT
P	comme	PERSONNE
	comme	PROJET
	comme	PRATIQUE
	comme	PAROLE

La procédure du GAP se propose dans un groupe d'une douzaine de personnes, groupe d'accompagnement, groupe d'analyses des pratiques, groupe en formation, que ce soit formation initiale ou formation continue des adultes, que ce soit au sein d'un établissement scolaire, une entreprise ou une association

Cette procédure est proposée, à certaines conditions rigoureuses, aux adolescents en formation.

Cette procédure est mobilisée pour atteindre plusieurs objectifs *simultanément* :

- Répondre à une demande d'aide d'une personne sur une question d'ordre professionnelle.
- Proposer un lieu de parole et d'analyse qui soit source de libération pour la personne.
- Créer les conditions d'une formation continue et du développement de compétences professionnelles.
- Faciliter des relations de solidarité professionnelle au sein du groupe.
- Instituer les exigences éthiques au cœur de la formation.

DEROULEMENT

Le temps de l'écoute

Au moment d'un parcours de formation et/ou d'accompagnement, une personne demande en toute liberté de pouvoir « travailler » avec le groupe une situation professionnelle qui le concerne et pour des raisons qui lui sont personnelles.

La personne expose cette situation et peut clore son exposé par une question adressée au groupe. Volontariat de la demande, champ professionnel de la situation évoquée, écoute authentique sont les prérequis de la procédure.

Le temps de la clarification

Dans une approche systémique et globale qui s'efforce de faire intervenir les dimensions de la situation, chaque membre du groupe est invité à poser toute question de clarification pour mettre en lumière progressivement les diverses dimensions de la situation travaillée.

Pendant ce temps de clarification, la personne en recherche répond librement aux questions posées.

Les participants du groupe s'interdisent d'exprimer toute interprétation et se refusent à donner d'emblée des jugements ou des conseils.

C'est le moment de la distanciation pour chaque personne et de la recherche tâtonnante de la compréhension de la situation.

L'intervenant-animateur se refuse, en principe, à poser question et à prononcer hypothèse de lecture pour laisser au groupe la responsabilité de l'accompagnement.

A l'issue de cette phase de clarification, la personne volontaire est invitée par l'animateur à poser de nouveau sa question qui a pu évoluer au cours de la phase de clarification.

Le temps des propositions

Les membres du groupe d'accompagnement sont invités à faire des propositions à la personne volontaire sur la question explicitement posée, soit individuellement soit par petits groupes de deux ou trois personnes, par écrit et par oral.

Ces diverses propositions sont restituées à la personne volontaire en groupe : cette personne est en situation et d'accueil.

Le plus souvent les propositions sont des propositions de stratégies qui se formulent en termes d'action.

Ces propositions ne sont pas, en principe, des hypothèses explicatives mais elles peuvent s'appuyer sur des hypothèses de lecture avec l'accord explicite de la personne volontaire.

Le temps de l'aide à la décision

Ce temps essentiel définit la particularité du GAP qui est à la fois un outil de verbalisation, de clarification de la situation, de la recherche des possibles d'action et un outil d'aide à la décision.

Cette aide à la décision consiste essentiellement à renvoyer la personne volontaire à l'explicitation de sa décision ou de ses décisions.

La personne est invitée à court terme à réagir sur les propositions reçues et à exprimer ses intentions d'action en toute liberté : intentions qui peuvent évoluer...

CONDITIONS DU GAP

1. La liberté de la demande de travailler sur une situation
2. Le champ professionnel de la situation travaillée
3. La qualité du climat relationnel du groupe : non-jugement et empathie
4. La rigueur méthodologique de la « structure vide » garantie par l'animateur
5. L'authenticité du « cadre éthique » vécue par les personnes
6. La possibilité d'une relecture dans une rencontre ultérieure : (parcours inscrit dans la durée).